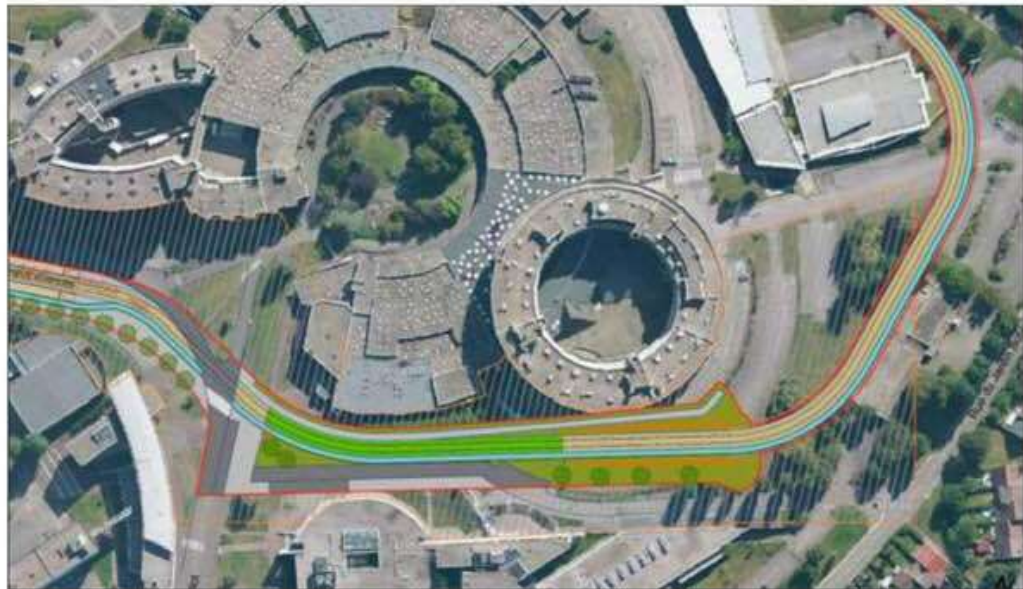


GRAND NANCY Transports

Futur tram : le rapport a été rendu

C'est fait : le rapport de la commission d'enquête sur le projet de futur tram du Grand Nancy a été rendu ce mercredi, comme on s'y attendait. En revanche, aucun élément n'a été rendu public même si le scénario le plus probable est celui d'un avis favorable avec réserves. Ce rapport a en effet été adressé au préfet, mais aussi à la présidente du tribunal administratif, laquelle a un délai de 15 jours pour expertiser l'épais dossier. L'objectif, c'est de vérifier que les motivations de la commission d'enquête pour formuler son avis sont valables au regard du droit administratif. À défaut, la commission d'enquête aura 15 jours pour remotiver, le cas échéant, son avis.

L'enjeu est évidemment d'importance pour la métropole dont on sait qu'elle a continué à travailler sur le tracé en raison des oppositions au viaduc du Val de



Le contournement de la fac de science, tel qu'il apparaît dans le document d'enquête publique. Photo ER/DR

Villers. L'itinéraire pourrait ainsi être plus serré sur le campus science et s'appuyer sur un remblai pour rejoindre à niveau la rue Victor-Basch et passer ensuite derrière la clinique Saint-André.

On n'en est certes pas encore à débattre officiellement de ce scénario. Ce qui va d'abord compter, ce sont les observations de la commission d'enquête.

À la métropole, on entend visiblement ne pas perdre de temps pour de futures concertations. Selon le vice-président Christophe Choserot, en charge du dossier, une lettre est ainsi envoyée aux vingt-trois principaux contributeurs de l'enquête publique (associations, collectifs etc.) pour prévoir des prochaines rencontres.

G.U.

5 pages sur 10